

De la maternelle à l'université,  
pour une autre école, une autre société,

**CAPA**  
agrégé·e·s

# Luttons pour l'égalité !

Dans les établissements du second degré,

voter **Sud** <sup>éducation</sup> <sub>Paris</sub> c'est voter :

**Contre** une école soumise aux économies de budget et à des pratiques managériales ; contre la privatisation du système éducatif

**Pour** une école autogérée, égalitaire, émancipatrice, laïque, gratuite et polytechnique, sans sélection ; pour une école qui combat toutes les formes d'exclusion (racisme, sexisme, LGBTQIphobie, handiphobie)

**Contre** les obligations de service des enseignant·e·s de 2015 qui augmentent les tâches supplémentaires obligatoires et la charge globale de travail

**Pour** la réduction du temps de travail sans annualisation ni flexibilité, avec la prise en compte des temps de concertation et de réunion

**Contre** la dégradation des conditions de travail, les suppressions de postes et le manque de personnel, qui touche toutes les catégories de personnels

**Pour** des créations de postes de titulaires et des réductions d'effectifs par classe.

VOTONS **Sud** <sup>éducation</sup> <sub>Paris</sub>

Union  
syndicale  
**Solidaires**



**Contre** la précarité des personnels de toutes catégories, avec une multiplication des statuts et des contrats

**Pour** la titularisation de tous·tes les personnels, sans conditions de stage, de concours ou de nationalité ; un même statut, un même salaire pour tous·tes les personnels, quelle que soit la fonction

**Contre** la dégradation des conditions d'étude (baisse des DHG, sureffectifs, suppression des dédoublements) ; contre la réforme du lycée (réforme du bac et des filières, Parcoursup), génératrice d'inégalités sociales et scolaires et de suppressions de postes

**Pour** des moyens de fonctionnement à hauteur des besoins

**Contre** l'autoritarisme, les pressions hiérarchiques et les outils du management

**Pour** l'extension des droits syndicaux et des libertés individuelles et collectives

**Contre** la mise en concurrence des établissements (spécialités, contrats d'objectifs) et des collègues par des primes ou le salaire au mérite

**Pour** un travail basé sur la mutualisation et le partage d'expériences pédagogiques émancipatrices et alternatives

**Contre** la précarisation des personnels, des parents et des élèves

**Pour** une société et une école égalitaires, des augmentations de salaires pour toutes et tous